



Service national d'interprétariat communautaire par téléphone

Un service national d'interprétariat communautaire par téléphone (SIT) dans le domaine de la santé vient d'être mis en place en Suisse. Il propose ses services dans les trois langues officielles (français, allemand et italien) et établit la communication avec des interprètes couvrant les langues les plus couramment parlées dans la population migrante.

Vous parlez albanais, arabe, espagnol, italien, kurde, portugais, russe, serbo-croate-bosniaque, somali, tamoul, tigrinya ou turc. Et vous avez parfois de la peine à comprendre le médecin ou à lui expliquer ce dont vous avez besoin. Alors, demandez l'aide d'un ou d'une interprète communautaire. En effet, il est crucial de bien comprendre et d'être compris lorsqu'il en va de sa santé.

Les interprètes communautaires peuvent se rendre sur place ou intervenir par téléphone pour offrir leurs services lors d'un entretien médical. Disposant d'une formation spécifique, ces personnes sont soumises au secret professionnel. Dans bien des cas, il est préférable de recourir à des interprètes communautaires plutôt qu'à des membres de la famille ou à des amis.



L'Office fédéral de la santé publique soutient l'interprétariat communautaire. En Suisse, nombre d'hôpitaux publics disposent d'une offre de traduction dont vous pouvez bénéficier gratuitement. Recourez-y et parlez-en à vos proches et à vos amis.

Informations supplémentaires :

www.miges.admin.ch / www.inter-pret.ch / www.aoz.ch/medios

Responsable de projet Interprétariat communautaire : Michèle Baehler
Programme national Migration et santé - tél. 031 324 10 39
michele.baehler@bag.admin.ch